ANSM - Mis à jour le : 02/12/2025

Dénomination du médicament

AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade
Chlorhydrate de chlortétracycline

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade ?
3. Comment prendre AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : ANTIOBIOTIQUE A USAGE TOPIQUE - code ATC : D06AA02 (D. Dermatologie)

Ce médicament contient un antibiotique de la famille des cyclines.

Il est indiqué pour traiter certaines infections cutanées à germes sensibles.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade ?

Ne prenez jamais AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade :

- si vous êtes allergique aux antibiotiques de la famille des cyclines ou à l'un des autres constituants de la préparation, en particulier à la graisse de laine ou lanoline.

- en cas d'infection du sein lors de l'allaitement, en raison du risque d'ingestion du produit par le nouveau-né.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Avertissements et précautions

Précautions d'emploi

La durée du traitement doit être limitée et ne pas dépasser 8 jours en raison du risque de sélection de germes résistants.

En raison du risque de photosensibilisation, éviter les expositions au soleil et aux rayonnements UV artificiels.

Cette forme pommade n'est pas adaptée au traitement des lésions suintantes, macérées, des plis, ni des ulcères de jambe.

Ce médicament contient de la lanoline (graisse de laine) et peut provoquer des réactions cutanées locales (par exemple : dermatite de contact).

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Ne pas appliquer ce médicament sur les seins pendant la période d'allaitement (en cas d'infection mammaire) en raison du risque d'ingestion du produit par le nouveau-né.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Un trouble visuel transitoire lié à la forme pharmaceutique de AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade peut être ressenti après administration du produit. Dans ce cas, il est conseillé de ne pas conduire ou d'utiliser des machines jusqu'au retour de la vision normale.

AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade contient de la graisse de laine (lanoline).

3. COMMENT PRENDRE AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou votre pharmacien en cas de doute.

Posologie

Suivre les recommandations de votre médecin.

En général, 2 ou 3 applications par jour.

Mode et voie d'administration

Voie cutanée.

Durée du traitement

La durée du traitement ne doit pas dépasser 8 jours.

En cas de persistance des lésions, ne prolongez pas le traitement et consultez votre médecin.

Si vous avez pris plus de AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade que vous n'auriez dû

Sans objet.

Si vous oubliez de prendre AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade

Sans objet.

Si vous arrêtez de prendre AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Possibilité d'eczéma allergique de contact,
- Risque d'allergie aux rayonnements solaires ou aux UV artificiels.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à ,> . Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: https://signalement.social-sante.gouv.fr/

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage.

Ce médicament doit être conservé à une température inférieure à 25°C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade

- La substance active est :

Chlorhydrate de chlortétracycline..... 3,0 g

- Les autres composants sont : paraffine liquide, graisse de laine, vaseline.

Qu'est-ce que AUREOMYCINE EVANS 3 %, pommade et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de pommade en tube de 15 g en aluminium fermé par un opercule en aluminium et un bouchon en polyéthylène.

Boîte de 1 tube.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

SCA PHARMA
20 RUE GEORGES HUCHON
94300 VINCENNES

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

DB PHARMA
LA VARENNE SAINT-HILAIRE
1 B, AVENUE DU COMMANDANT RIVIERE
94210 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Fabricant

BEPHARBEL MANUFACTURING SA
RUE DU LUXEMBOURG 13
COURCELLES 6180
BELGIQUE
Ou
BENTA LYON
29 AVENUE CHARLES DE GAULLE
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

QUE SAVOIR SUR LES ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l’apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l’efficacité de ce médicament :

1- N’utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l’a prescrit.

2- Respectez strictement votre ordonnance.

3- Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.

4- Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n’est peut-être pas adapté à sa maladie.

5- Une fois votre traitement terminé, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.